



Citoyenneté et  
Immigration Canada

Citizenship and  
Immigration Canada

# Les progrès sur le marché du travail des participants à l'ELIC

Une perspective sur la deuxième vague des immigrants ayant participé à l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) - Deux ans après leur arrivée

Li Xue

Avril 2006



Canada

Remerciements : Je remercie sincèrement Martha Justus, Eden Thompson, Stan Kustec et Colleen Dempsey pour leurs réactions et commentaries.

Ci4-39/2010F-PDF

978-1-100-94716-7

## Table des matières

Introduction .....	1
Depuis la dernière entrevue, six immigrants sur dix ont cherché un emploi .....	3
La majorité des immigrants ayant trouvé un emploi ont rencontré des difficultés .....	5
La majorité des immigrants avaient intégré la population active canadienne et près de six d'entre eux sur dix avaient trouvé du travail deux ans après leur arrivée .....	7
Les données concernant la population active variaient suivant diverses caractéristiques des groupes d'immigrants .....	9
Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient le taux d'emploi le plus élevé tandis que les réfugiés étaient ceux qui avaient fait les gains les plus importants par rapport à l'emploi depuis la dernière entrevue .....	9
Les femmes avaient rencontré plus d'obstacles pour intégrer le marché du travail et les immigrants en âge d'activité maximale avaient connu de meilleurs résultats .....	10
Les nouveaux arrivants dans les Prairies réussissaient mieux tandis que ceux au Québec faisaient face à un marché du travail plus concurrentiel .....	11
Les immigrants de l'Amérique du Nord, de l'Océanie et des Philippines ont réalisé les gains les plus importants sur le marché du travail .....	12
Les compétences linguistiques ont joué un rôle important dans les résultats liés au marché du travail .....	15
Les taux d'emploi ont augmenté avec le temps pour toutes les catégories d'immigrants .....	17
La moitié des immigrants ayant un emploi n'en avaient qu'un et la majorité travaillaient à plein temps .....	19
La répartition par types d'emplois deux ans après l'arrivée au Canada indique un progrès vers l'obtention d'emplois plus spécialisés par rapport aux résultats de la première vague .....	21
Plus de travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux occupaient l'emploi envisagé que dix-huit mois auparavant .....	25
La majorité des immigrants actifs étaient satisfaits de leur emploi .....	27
Les motifs de cessation d'emploi varient .....	28
Conclusion .....	30



## Introduction

La participation au marché du travail est un aspect clé du processus d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants au Canada. Les résultats de la première vague de l'ELIC ont montré que, pendant les premiers six mois, la plupart des immigrants ayant participé à l'ELIC avaient essayé d'intégrer le marché du travail, et que 4 sur 10 avaient trouvé du travail<sup>1</sup>. Avec le temps, est-ce que ces nouveaux arrivants ont fait des progrès sur le marché du travail? La deuxième vague de l'ELIC nous renseigne sur l'expérience du marché du travail des nouveaux immigrants deux ans après leur arrivée<sup>2</sup>.

Les faits saillants de la deuxième vague de l'Enquête sont les suivants :

- L'emploi s'est accru avec le temps dans toutes les catégories d'immigrants. Deux ans après leur arrivée, le taux d'emploi<sup>3</sup> de tous les immigrants de l'ELIC était de 58 %, soit un niveau nettement supérieur à ce qu'il était (44 %) six mois après leur arrivée.
- Le taux de participation<sup>4</sup> au marché du travail des immigrants de l'ELIC est passé de 70 % six mois après leur arrivée à 81 % après deux ans.
- Malgré un certain nombre de signes de progrès sur le marché du travail, nombre d'immigrants qui avaient cherché un emploi s'étaient heurtés à des obstacles.
- Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient le taux d'emploi le plus élevé à la fin des deux premières années tandis que les réfugiés, dont le taux d'emploi était passé de 21 % après six mois à 44 % après deux ans, étaient ceux qui, dans ce domaine, avaient fait le plus de progrès.
- Les immigrants en âge d'activité maximale (soit de 25 à 44 ans) et ceux établis dans les Prairies obtenaient des résultats relativement meilleurs sur le marché du travail.
- Les immigrants provenant de l'Amérique du Nord, de l'Océanie et des Philippines avaient fait les gains les plus importants sur le marché du travail.
- En comparaison à la situation au cours des six premiers mois au Canada, un plus grand nombre d'immigrants occupaient des emplois à plein temps et avaient trouvé un emploi dans la profession envisagée ou dans un domaine hautement spécialisé deux ans après leur arrivée. Le degré global de satisfaction à l'égard de l'emploi avait également augmenté.

---

<sup>1</sup> Voir la publication intitulée *Overview of the Employment Situation of New Immigrants* (traduction libre : Aperçu de la situation d'emploi des nouveaux immigrants – document sur l'emploi - première vague) pour un examen approfondi des résultats relatifs à l'emploi des immigrants six mois après leur arrivée au pays.

<sup>2</sup> Sauf indication contraire, les estimations présentées dans ce document sont fondées sur les 9 322 immigrants qui sont arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001 et qui ont pris part aux entrevues de la première et de la deuxième vagues de l'ELIC. Ils représentent environ 160 800 immigrants de la population cible de l'ELIC.

<sup>3</sup> Pour la définition du « taux d'emploi » des immigrants ayant participé à l'ELIC, voir l'encadré Définitions à la page suivante.

<sup>4</sup> Pour la définition du « taux de participation » des immigrants ayant participé à l'ELIC, voir l'encadré Définitions à la page suivante.

## Définitions des données sur le marché du travail contenues dans le présent document

**Population active** : dans le présent document, sont considérés comme faisant partie de la population active les immigrants de l'ELIC âgés de 15 ans ou plus qui ont été employés OU n'ont pas été employés (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas travaillé, mais ont recherché activement un emploi) depuis leur arrivée au Canada (première vague) ou depuis la dernière entrevue (deuxième vague). Cette définition de la population active n'est pas directement comparable à celle de l'EPA vu que les périodes de référence ne sont pas analogues (l'EPA utilise une période de recherche de quatre semaines).

**Ne faisant pas partie de la population active** : Sont considérés comme ne faisant pas partie de la population active les immigrants de l'ELIC qui n'ont pas été employés ou qui n'ont pas recherché activement un emploi depuis leur arrivée au Canada (première vague) ou depuis la dernière entrevue (deuxième vague).

**Taux de participation** : le nombre d'immigrants de l'ELIC faisant partie de la population active par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC âgés de 15 ans ou plus (c.-à-d. la population globale de l'ELIC).

**Taux d'emploi** : le nombre d'immigrants de l'ELIC détenant actuellement un emploi par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC âgés de 15 ans ou plus (c.-à-d. la population globale de l'ELIC).

**Taux de chômage** : le nombre d'immigrants de l'ELIC ne détenant actuellement pas d'emploi par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC faisant partie de la population active.

## Depuis la dernière entrevue, six immigrants sur dix ont cherché un emploi

Depuis l'entrevue de la première vague, 58 % des 160 800 immigrants ont cherché du travail. Il importe de noter que la proportion globale de la population à la recherche d'un emploi a baissé comparativement aux 71 % des six premiers mois. Ceci s'explique très vraisemblablement par le fait que certains immigrants qui avaient trouvé du travail dans les six premiers mois n'ont pas cherché d'autre emploi pendant la période établie. Le taux de participation, qui comprend ceux qui ont un emploi et ceux qui sont à la recherche d'un emploi, fournit une meilleure indication de l'intensité de l'attachement au marché du travail.

Table 1 : Recherche d'un emploi, par catégorie d'immigrants - Deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres <sup>1</sup>	
<b>Nombre total d'immigrants</b>	43 131	55 976	40 812	9 811	11 072	160 801
<b>Immigrants ayant cherché un emploi depuis la dernière entrevue</b>						
Nombre	20 523	38 237	23 769	5 890	4 871	93 290
Pourcentage de l'ensemble des immigrants	48 %	68 %	58 %	60 %	44 %	58 %
<b>Mode de recherche d'emploi (méthodes choisies)<sup>2</sup></b>						
Internet	33 %	76 %	55 %	23 %	28 %	55 %
Annonces dans des journaux	53 %	58 %	53 %	46 %	50 %	54 %
Amis / parents	64 %	46 %	48 %	63 %	51 %	52 %
Demandes auprès	48 %	44 %	47 %	55 %	45 %	47 %
Agences de placement	21 %	35 %	27 %	24 %	15 %	28 %
Compagnons de travail	12 %	8 %	7 %	7 %	6 %	9 %

<sup>1</sup> Autres comprend les immigrants de la catégorie économique autres que les travailleurs qualifiés et un petit nombre d'immigrants admis de catégories autres que le regroupement familial, l'immigration économique et les réfugiés.

<sup>2</sup> D'après le nombre d'immigrants ayant recherché un emploi depuis la dernière entrevue. Les totaux peuvent excéder 100 % étant donné que les réponses multiples étaient admises.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Les proportions de gens à la recherche d'un emploi variaient selon la catégorie d'immigrants et se situaient entre 48 % (catégorie du regroupement familial) et 68 % (travailleurs qualifiés admis au titre de demandeurs principaux [DP]). Une différence appréciable par rapport aux entrevues de la première vague est la proportion accrue de réfugiés à la recherche d'un emploi (60 % à la deuxième vague, contre 47 % à la première vague).

Les méthodes de recherche d'emploi des immigrants ont légèrement changé : la recherche sur Internet s'est révélée la plus utilisée, suivie de près par la recherche dans les journaux, les demandes auprès d'amis ou de parents et les demandes adressées directement aux employeurs. Les demandes auprès des employeurs avaient été la méthode de recherche la plus courante lors de la première vague. Les préférences en matière de méthodes de recherche variaient également suivant les

catégories d'immigrants. Chez les travailleurs qualifiés, tant pour les demandeurs principaux (DP) que pour les conjoints et les personnes à charge (C et PC) de ceux-ci, la recherche sur Internet était la méthode de recherche d'emploi de prédilection, suivie par les annonces dans les journaux. Pour les immigrants admis au titre de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés, les demandes auprès d'amis ou de parents étaient la méthode de recherche d'emploi la plus communément utilisée.

Si l'on compare selon le sexe (tableau 2), une plus forte proportion d'hommes (64 %) que de femmes (52 %) ont recherché un emploi depuis la dernière entrevue. De plus, les hommes étaient plus enclins à utiliser l'Internet pour leurs recherches tandis que les femmes préféraient consulter les journaux ou demander à des amis ou à des parents.

Tableau 2: Recherche d'emploi, selon le sexe - deuxième vague

	Homme	Femme	Tous les immigrants
<b>Nombre total d'immigrants</b>	79 507	81 295	160 801
<b>Immigrants ayant cherché un emploi depuis la dernière entrevue</b>			
Nombre	50 819	42 472	93 290
Pourcentage de l'ensemble des immigrants	64 %	52 %	58 %
<b>Mode de recherche d'emploi (méthodes choisies)<sup>1</sup></b>			
Internet	61 %	48 %	55 %
Annonces dans des journaux	56 %	52 %	54 %
Amis / parents	52 %	52 %	52 %
Demandes auprès d'employeurs	47 %	46 %	47 %
Agences de placement	31 %	25 %	28 %
Compagnons de travail	9 %	8 %	9 %

<sup>1</sup> D'après le nombre d'immigrants ayant recherché un emploi depuis la dernière entrevue. Les totaux peuvent excéder 100 % étant donné que les réponses multiples étaient acceptées.

Source : *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)*

## La majorité des immigrants ayant trouvé un emploi ont rencontré des difficultés

Il n'est pas facile de trouver un emploi dans un nouveau marché du travail. Près de 7 immigrants sur 10 ayant cherché un travail depuis l'entrevue de la première vague ont déclaré avoir rencontré au moins une difficulté. Dans toutes les catégories d'immigrants, une proportion importante de gens ont déclaré avoir rencontré des difficultés dans leur recherche d'emploi, mais c'est dans celle des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux (73 %) que cette proportion est la plus élevée, suivie de celle des réfugiés (71%) et de celle des conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés (70 %).

Tableau 3 : Difficulté à trouver un emploi, par catégorie d'immigrants - Deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Immigrants ayant essayé de trouver un emploi</b>	20 523	38 237	23 769	5 890	4 871	93 290
<b>Immigrants ayant déclaré avoir rencontré des difficultés à trouver un emploi</b>						
Nombre	12 248	28 051	16 605	4 169	2 788	63 860
Pourcentage	60 %	73 %	70 %	71 %	57 %	68 %
<b>Principales difficultés (choix de catégories)</b>						
Expérience de travail au Canada insuffisante	25 %	27 %	28 %	26 %	23 %	27 %
Problèmes liés à la langue	21 %	9 %	18 %	30 %	16 %	15 %
Nombre insuffisant d'emplois offerts	17 %	16 %	12 %	10 %	17 %	15 %
Non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger	8 %	10 %	11 %	6 %	11 %	10 %
Non-reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger	2 %	14 %	9 %	3 % <sup>E</sup>	4 % <sup>E</sup>	9 %

<sup>E</sup> Utiliser avec précaution.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Lorsque l'on examine les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi par toutes les catégories d'immigrants, le manque d'expérience professionnelle au Canada est celle qui est le plus souvent signalée (27 %), ce qui n'a pas changé depuis la première vague. Les problèmes liés à la langue étaient la deuxième cause principale de difficultés rapportée par toutes les catégories d'immigrants, mais il existait d'importantes différences quant à ces problèmes d'une catégorie d'immigrants à l'autre. C'est cependant chez les réfugiés que les problèmes liés à la langue étaient le plus répandus (30 %) alors qu'ils étaient le moins lourdement ressentis chez les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux (9 %).

Si nous comparons les proportions de gens ayant rapporté des problèmes liés à la langue parmi les principales difficultés pour trouver un emploi à différents moments dans le temps, nous pouvons constater un certain progrès dans les capacités linguistiques, et ce dans l'ensemble des catégories

d'immigrants. Par exemple, les résultats à la première vague indiquaient que 33 % de tous les immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial qui essayaient de trouver un emploi déclaraient que les problèmes liés à la langue étaient la principale difficulté. Deux ans après leur arrivée, cependant, seulement 21 % de ces mêmes immigrants à la recherche d'un emploi considéraient encore les problèmes liés à la langue comme le plus grand obstacle.

Tableau 4 : Difficulté à trouver un emploi, selon le sexe - Deuxième vague

	Homme	Femme	Tous les immigrants
<b>Immigrants ayant cherché un emploi</b>	50 819	42 472	93 290
<b>Immigrants ayant déclaré avoir rencontré des difficultés à trouver un emploi</b>			
Nombre	35 127	28 733	63 860
Pourcentage	69 %	68 %	68 %
<b>Principales difficultés (choix de catégories)</b>			
Expérience de travail au Canada insuffisante	27 %	26 %	27 %
Problèmes liés à la langue	12 %	20 %	15 %
Nombre insuffisant d'emplois offerts	16 %	14 %	15 %
Non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger	10 %	10 %	10 %
Non-reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger	11 %	7 %	9 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Il n'est peut-être pas surprenant que les immigrants de sexe masculin (12 %) étaient moins enclins que leurs contreparties de sexe féminin (20 %) à déclarer avoir rencontré des problèmes liés à la langue étant donné qu'un plus grand nombre d'hommes constituent la catégorie des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux (77 %). De plus, les immigrants de cette catégorie sont choisis dans une certaine mesure en fonction de leurs compétences linguistiques.

## La majorité des immigrants avaient intégré la population active canadienne et près de six d'entre eux sur dix avaient trouvé du travail deux ans après leur arrivée

Pour la plupart des immigrants, trouver un emploi est une étape cruciale de leur intégration. Au total, environ 130 300 immigrants (ou plus de 80 %) faisaient partie de la population active deux ans après leur arrivée au Canada : soit qu'ils avaient obtenu un emploi ou qu'ils en avaient activement cherché un. Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient le plus haut taux de participation (94 %) alors que les immigrants issus du regroupement familial présentaient le plus faible taux (70 %).

Chez les réfugiés, on constatait un certain « rattrapage » : alors que leur taux de participation était le plus faible (44 %) six mois après leur arrivée au Canada, ce taux avait augmenté de manière impressionnante (73 %) un an et demi plus tard. Si l'on tient compte du fait que 70 % des réfugiés qui faisaient partie de la population active avaient étudié ou été en formation pendant les six mois qui avaient suivi leur arrivée, ce taux de participation accru donne à penser que, dès que leurs études ou leurs stages de formation ont été terminés, les réfugiés se sont dépêchés d'intégrer la population active.

Tableau 5 : Faisant partie ou non de la population active, par catégorie d'immigrants - Deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Nombre total d'immigrants</b>	43 131	55 976	40 812	9 811	11 072	160 801
<b>Faisant partie de la population active<sup>1</sup></b>						
Nombre d'immigrants	30 352	52 817	32 016	7 134	7 993	130 312
Pourcentage de tous les immigrants	70 %	94 %	78 %	73 %	72 %	81 %
<b>Ne faisant pas partie de la population active<sup>2</sup></b>						
Nombre d'immigrants	12 779	3 159	8 796	2 676	3 080	30 489
Pourcentage de tous les immigrants	30 %	6 %	22 %	27 %	28 %	19 %

<sup>1</sup> Pour la définition du terme population active utilisé dans le présent document, voir l'encadré Définitions à la page 1.

<sup>2</sup> Pour la définition de l'expression « ne fait pas partie de la population active » utilisée dans le présent document, voir l'encadré Définitions à la page 1.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Au moment des entrevues de la deuxième vague, environ 58 % de tous les immigrants avaient un emploi et 23 % n'en avaient pas. Par ailleurs, 19 % – ou environ 30 500 immigrants – n'avaient pas fait de recherche d'emploi au cours de leurs deux années au Canada. Le tableau 6 dresse un état de l'ensemble des immigrants quant au fait de leur appartenance ou non à la population active au moment de l'entrevue de la deuxième vague<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Dans le fichier de microdonnées de la deuxième vague publié en 2003, une variable servait à décrire la situation des immigrants par rapport à la population active (« possède actuellement un emploi », « est actuellement sans emploi » et « ne fait actuellement pas partie de la population active »). Toutefois, de nouvelles variables indiquant la situation des immigrants par rapport à la population active lors de la première et de la deuxième vagues ont été ajoutées dans le fichier de microdonnées de la deuxième vague, et la situation éventuelle des immigrants de l'ELIC est soit « possède

Tableau 6 : Faisant ou non partie de la population active au moment de l'entrevue, par catégorie d'immigrants - Deuxième vague

	Nombre	Pourcentage
Actuellement en emploi	92 969	58 %
Actuellement sans emploi	37 344	23 %
Ne faisaient pas partie de la population active	30 489	19 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003,

---

actuellement un emploi » ou « est actuellement sans emploi ». Ainsi, pour ceux qui étaient « actuellement sans emploi » au moment de l'entrevue de la deuxième vague, nous ne pouvons pas distinguer ceux qui faisaient partie de la population active de ceux qui n'en faisaient pas partie seulement à partir de ces variables de situation par rapport à la population active nouvellement créées.

Dans le présent document, nous avons dérivé les statistiques concernant la situation par rapport à la population active à partir de variables pertinentes contenues dans le fichier de microdonnées de la deuxième vague, en nous conformant aux définitions indiquées dans l'encadré Définitions de la page 1.

## Les données concernant la population active variaient suivant diverses caractéristiques des groupes d'immigrants

### Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient le taux d'emploi le plus élevé tandis que les réfugiés étaient ceux qui avaient fait les gains les plus importants par rapport à l'emploi depuis la dernière entrevue

Bien que les taux d'emploi différaient parmi les diverses catégories d'immigrants, toutes les catégories avaient fait des gains plus ou moins importants par rapport à l'emploi<sup>6</sup>. Deux ans après leur arrivée, les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient le taux d'emploi le plus élevé (72 %) de tous les groupes d'immigrants. Les conjoints et les personnes à charge des travailleurs qualifiés suivaient avec des taux d'emploi de 52 % et 49 %, respectivement. Même s'ils affichaient le taux d'emploi le plus faible (44 %), les réfugiés avaient fait les gains les plus importants quant à l'intégration au marché du travail, compte tenu de leur taux d'emploi de 21 % six mois après leur arrivée.

Pacomparaison, deux ans après l'arrivée, il n'existait pas de différence appréciable quant au chômage parmi les principales catégories d'immigrants. Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient le taux de chômage le plus faible (24 %) tandis que les réfugiés avaient le taux de chômage le plus élevé (40 %), lequel dépassait celui des conjoints et des personnes à charge des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux (33 %) et celui des immigrants au titre de la catégorie du regroupement familial (30 %). Malgré des gains comparativement aux résultats de la première vague six mois après l'arrivée,<sup>7</sup> les taux de chômage deux ans après l'arrivée indiquent que les immigrants récents continuaient de se heurter à des obstacles dans la recherche d'emploi.

Tableau 7: Données concernant la population active, par catégorie d'immigrants - Deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Nombre total d'immigrants</b>	43 131	55 976	40 812	9 811	11 072	160 801
Taux de participation <sup>1</sup>	70 %	94 %	78 %	73 %	72 %	81 %
Taux d'emploi <sup>2</sup>	49 %	72 %	52 %	44 %	52 %	58 %
<b>Population active</b>	30 352	52 817	32 017	7 134	7 993	130 312
Taux de chômage <sup>3</sup>	30 %	24 %	33 %	40 %	27 %	29 %

<sup>1, 2, 3</sup> Pour les définitions, voir l'encadré Définitions, page 1.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

<sup>6</sup> Selon les résultats de la première vague, six mois après l'arrivée, les taux d'emploi des diverses catégories d'immigrants étaient les suivants : regroupement familial (39 %), travailleurs qualifiés – DP (60 %), travailleurs qualifiés – C et PC (36 %), réfugiés (21 %) et ensemble des immigrants (44 %).

<sup>7</sup> Selon les résultats de la première vague, le taux de chômage des diverses catégories d'immigrants étaient les suivants : regroupement familial (34 %), travailleurs qualifiés – DP (34 %), travailleurs qualifiés – C et PC (43 %), réfugiés (51 %) et ensemble des immigrants (37 %).

## Les femmes avaient rencontré plus d'obstacles pour intégrer le marché du travail et les immigrants en âge d'activité maximale avaient connu de meilleurs résultats

Les résultats selon le sexe à la deuxième vague de l'ELIC révélèrent une tendance similaire à ceux de la première vague, soit que les immigrants de sexe féminin se heurtaient à plus d'obstacles pour intégrer le marché du travail et trouver un emploi que les hommes. Le taux de participation des femmes (72 %) était plus faible que celui de leurs contreparties masculines (90 %); de même leur taux d'emploi, qui s'élevait à 48 %, était inférieur à celui des hommes (68 %).

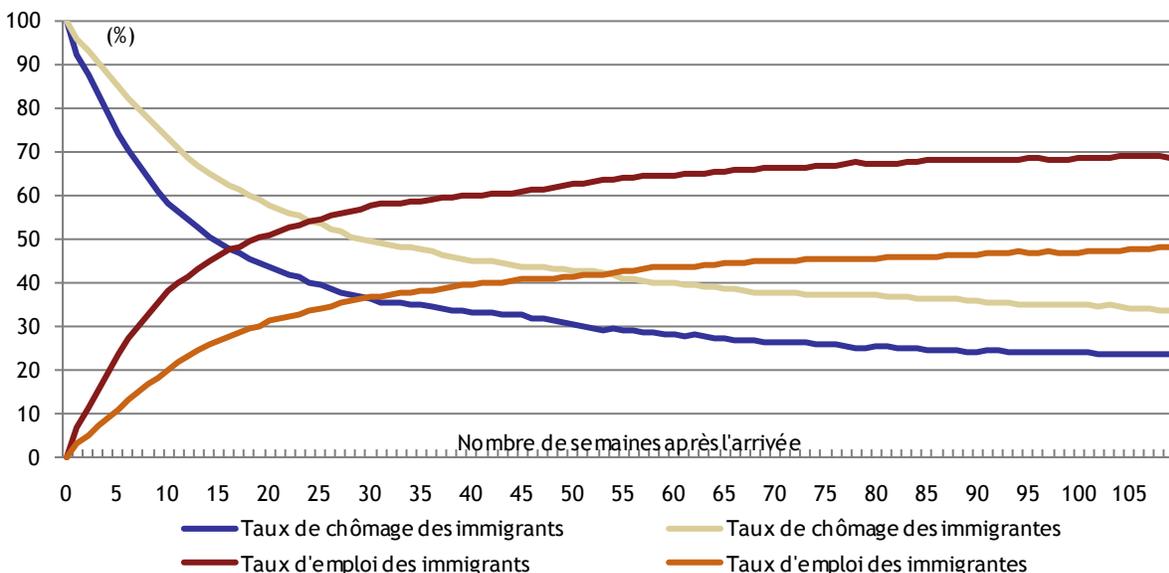
Tableau 8 : Données concernant la population active, selon le sexe et le groupe d'âge - deuxième vague

	Taux de participation	Taux d'emploi	Taux de chômage
<b>Sexe</b>			
Homme	90 %	68 %	24 %
Femme	72 %	48 %	34 %
<b>Groupes d'âge</b>			
15-24	80 %	50 %	39 %
25-44	86 %	63 %	27 %
45-64	75 %	55 %	27 %
65 ou plus	20 %	9 %	55 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

D'un point de vue dynamique, les données pour les deux années au Canada indiquent que les immigrants ont obtenu de moins bons résultats sur le marché du travail que les immigrants, ce qui se traduit par un taux de chômage plus élevé et un taux d'emploi plus faible, peu importe le moment (figure 1). En outre, les écarts entre les statistiques sur le marché du travail concernant les immigrants et les immigrants n'indiquent pas une tendance convergente.

Figure 1 : Taux d'emploi et de chômage hebdomadaires, selon le sexe - deuxième vague



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Il existe de faibles différences dans les données relatives à la population active pour les principaux groupes d'âge. Toutefois, les immigrants appartenant au groupe d'âge d'activité maximale (de 25 à 44 ans) présentaient les taux de participation et d'emploi les plus élevés, de même que le taux de chômage le plus faible au moment de la deuxième entrevue.

Tous les groupes d'âge, sauf celui des 65 ans ou plus, avaient fait des gains par rapport au marché du travail sous la forme de taux de chômage réduits<sup>8</sup>. Les immigrants âgés de 65 ans ou plus étaient en butte à plus de difficultés pour trouver un travail que lors de la première vague.

### Les nouveaux arrivants dans les Prairies réussissaient mieux tandis que ceux au Québec faisaient face à un marché du travail plus concurrentiel

Les immigrants établis dans les Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) présentaient des taux d'emploi plus élevés et des taux de chômage plus faibles que leurs contreparties vivant dans les autres provinces. Ces résultats sont cohérents avec ceux de la première vague de l'ELIC.

Tableau 9 : Données concernant la population active, par région de résidence et région métropolitaine de recensement (RMR) - deuxième vague

	Taux de participation	Taux d'emploi	Taux de chômage	Tous les immigrants (nombre)
<b>Région de résidence au Canada</b>				
Atlantique	81 %	52 %	36 % <sup>‡</sup>	1 265
Québec	76 %	45 %	40 %	25 254
Ontario	82 %	61 %	26 %	88 870
Manitoba	89 %	70 %	22 %	3 271
Saskatchewan	88 %	62 %	F	598
Alberta	87 %	66 %	24 %	13 785
Colombie-Britannique	79 %	55 %	30 %	27 739
<b>RMR de résidence<sup>1</sup></b>				
Montréal	76 %	44 %	42 %	21 986
Ottawa - Gatineau	78 %	54 %	30 %	5 705
Toronto	82 %	61 %	26 %	70 695
Calgary	87 %	64 %	26 %	8 123
Edmonton	87 %	67 %	23 %	4 457
Vancouver	79 %	55 %	30 %	23 974

<sup>1</sup> Base sur le recensement de 2001. Une région métropolitaine de recensement est constituée d'au moins une municipalité adjacente située en périphérie d'un noyau urbain majeur et totalisant une population d'au moins 100 000

<sup>‡</sup> Utiliser avec précaution.

F: Non suffisamment fiable pour être diffusé

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Les statistiques sur le marché du travail par région métropolitaine de recensement (RMR) indiquent une configuration similaire à celle des statistiques provinciales. Comparativement aux autres RMR, les immigrants vivant à Edmonton affichaient un taux de chômage plus faible et un taux d'emploi

<sup>8</sup> Les taux de chômeages pour tous les groupes d'âge, six mois après l'arrivée, étaient les suivants : 39 % pour les 15-24 ans, 36 % pour les 25-44 ans, 41 % pour les 45-64 ans et 46 % pour les 65 ans ou plus.

plus élevé. Pour ce qui est des grandes RMR, les immigrants vivant à Toronto avaient un taux de chômage légèrement plus faible et un taux d'emploi légèrement plus élevé que ceux vivant dans d'autres grandes RMR, telles que Vancouver et Montréal.

Après deux ans au Canada, les immigrants vivant à Montréal ou ailleurs dans la province de Québec étaient en butte à de plus grandes difficultés pour intégrer le marché du travail; les taux d'emploi à divers moments dans le temps étaient moins élevés que ceux des autres RMR, ou des autres provinces. Par exemple, après six mois au Canada, seulement environ un immigrant sur trois établis au Québec (32 %) avait obtenu un emploi, ce qui constituait le taux d'emploi le plus faible de toutes les provinces, et un écart inférieur de 12 points de pourcentage par rapport au taux d'emploi des immigrants de l'ELIC dans l'ensemble du pays. Deux ans après leur arrivée, les immigrants vivant au Québec avaient vu leur taux d'emploi passer de 32 % (après six mois de séjour) à 45 %, ce qui représentait le gain le plus important, tout en demeurant le taux d'emploi le plus faible de toutes les provinces, avec un net écart inférieur par rapport au taux de 58 % pour l'ensemble du pays.

### Les immigrants de l'Amérique du Nord, de l'Océanie et des Philippines ont réalisé les gains les plus importants sur le marché du travail

En se servant des taux d'emploi à certains moments dans le temps comme repères, il est possible de suivre les progrès des immigrants de l'ELIC provenant de diverses régions du globe. Ainsi, les immigrants provenant de l'Europe, par exemple, ont vu leur taux d'emploi passer de 50 % six mois après leur arrivée à 68 % après deux ans. Le tableau 10 indique que les données de la population active des nouveaux arrivants de diverses régions du globe étaient significativement différentes. Par exemple, le taux d'emploi après deux ans variait entre 44 % pour les immigrants venus du Moyen-Orient et 79 % pour ceux venus d'Océanie et d'Australie. Après la même durée de séjour depuis leur arrivée, les immigrants venus d'Afrique présentaient le taux de chômage le plus élevé (38 %) et ceux venus d'Amérique du Nord, le plus bas (12 %).

Tableau 10 : Statistiques concernant la population active, par principaux secteurs d'origine - deuxième vague

	Taux de participation	Taux d'emploi	Taux de chômage
<b>Pays d'origine - régions du monde</b>			
Amérique du Monde	78 %	68 %	12 %
Europe	86 %	68 %	21 %
Asie	80 %	56 %	30 %
Moyen-Orient	68 %	45 %	34 %
Afrique	82 %	51 %	38 %
Caraïbes et Guyane	85 %	66 %	22 %
Amérique centrale et du Sud	86 %	64 %	26 %
Océanie et Australie	89 %	79 %	F

F: Non suffisamment fiable pour être diffusé

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Les résultats sur le marché du travail des immigrants provenant des dix principaux pays sources différaient considérablement (figure 2). Les nouveaux arrivants en provenance des Philippines avaient réalisé les gains les plus importants sur le marché du travail : deux ans après leur arrivée, 90 % d'entre eux avaient intégré la population active, 77 % possédaient un emploi et le taux de chômage du groupe était de 14 %. Les immigrants venus de Roumanie avaient également obtenu un

taux d'emploi élevé (72 %) et un taux de chômage (21 %) inférieur à la moyenne. Par comparaison, les nouveaux arrivants venus du principal pays source d'immigration, soit la Chine, avaient enregistré des résultats relativement moins bons, soit un taux d'emploi de 49 % et un taux de chômage de 38 %.

Si l'on compare à la situation six mois après l'arrivée, les immigrants provenant de tous les principaux pays sources avaient fait des progrès sur le plan du marché du travail. Parmi les immigrants venus des dix principaux pays sources, ceux de la Corée du Sud, de l'Iran et de la Roumanie avaient fait des progrès significativement plus marqués sur le marché du travail, comme le démontre leurs taux de participation et d'emploi; leur taux de chômage avait également beaucoup diminué.

Figure 2 : Taux de participation par principaux pays sources (première et deuxième vagues)

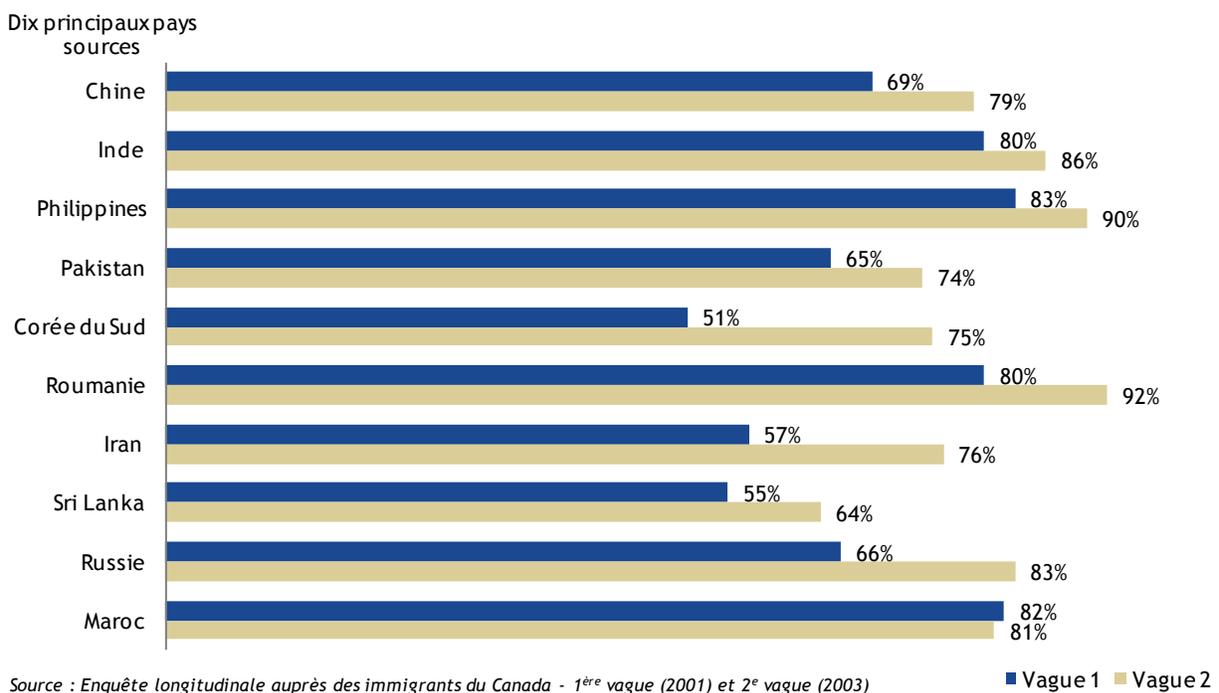


Figure 3 : Taux d'emploi par principaux pays sources (première et deuxième vagues)

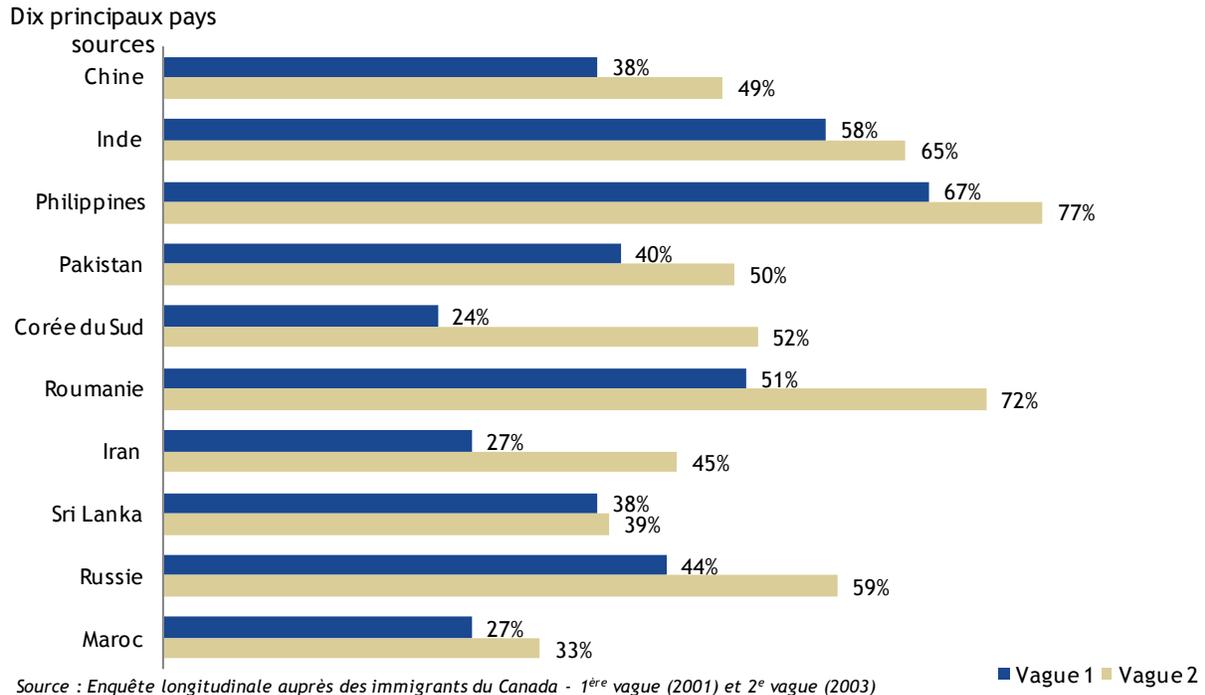
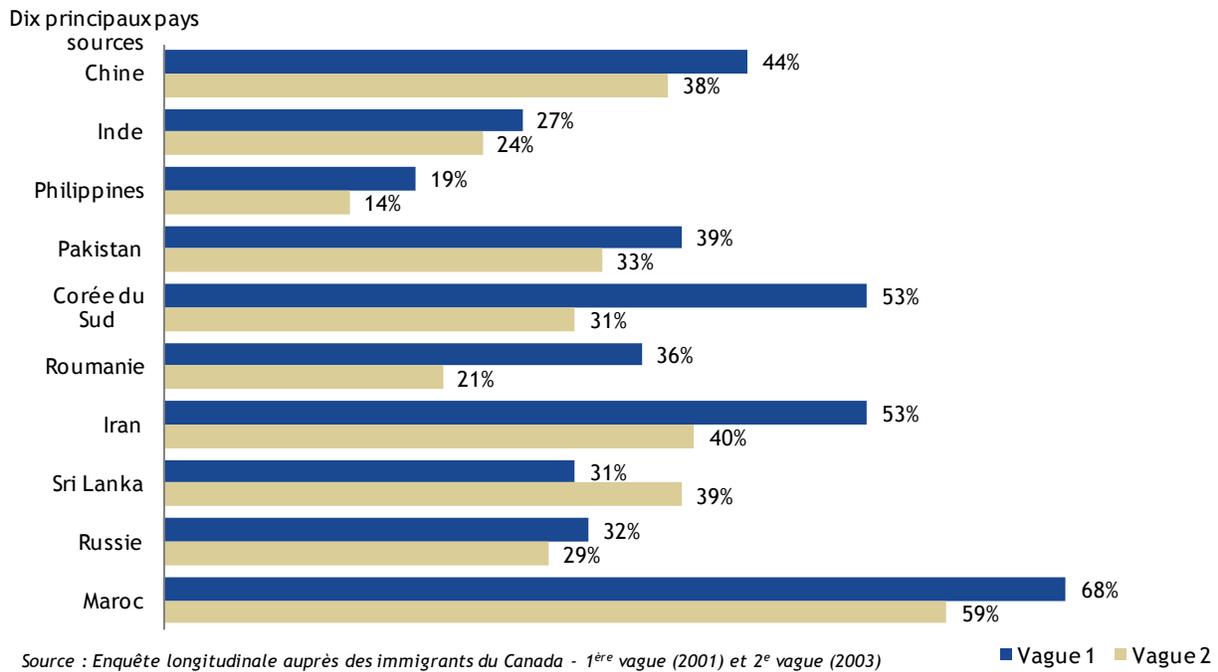


Figure 4 : Taux de chômage par principaux pays sources (première et deuxième vagues)



## Les compétences linguistiques ont joué un rôle important dans les résultats liés au marché du travail

Les résultats de la deuxième vague appuient la prémisse selon laquelle la connaissance des langues officielles joue un rôle essentiel dans l'intégration au marché du travail. Au moment des entrevues de la deuxième vague, 75 % des immigrants qui pouvaient converser dans au moins une des langues officielles participaient à la population active, contre seulement 55 % de ceux qui ne pouvaient converser dans aucune des langues officielles. Cette tendance vaut également pour les taux d'emploi et de chômage. Les nouveaux arrivants qui pouvaient converser dans au moins une langue officielle affichaient un taux d'emploi plus élevé (54 %) et un taux de chômage plus faible (26 %) que ceux qui ne pouvaient converser dans aucune des deux langues officielles (33 % et 40 %, respectivement).

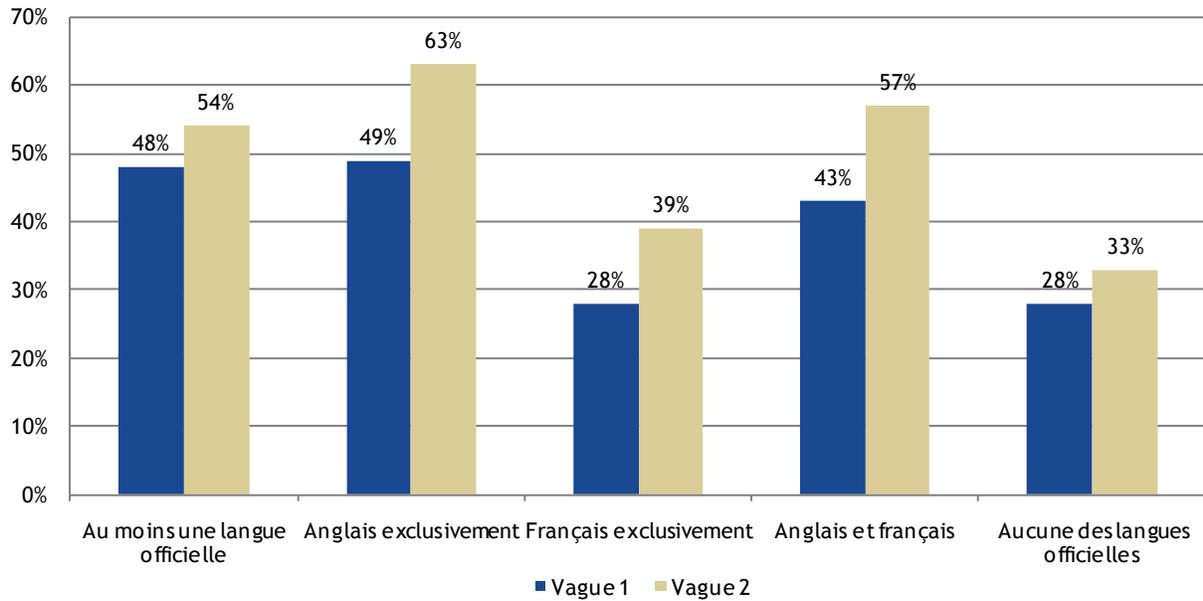
Tableau 11 : Statistique concernant la population active, selon la connaissance des langues officielles - deuxième vague

	Taux de participation	Taux d'emploi	Taux de chômage
Au moins une langue officielle	75 %	54 %	26 %
Anglais exclusivement	85 %	63 %	26 %
Français exclusivement	71 %	39 %	46 %
Anglais et français	83 %	57 %	32 %
Aucune des langues officielles	55 %	33 %	40 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

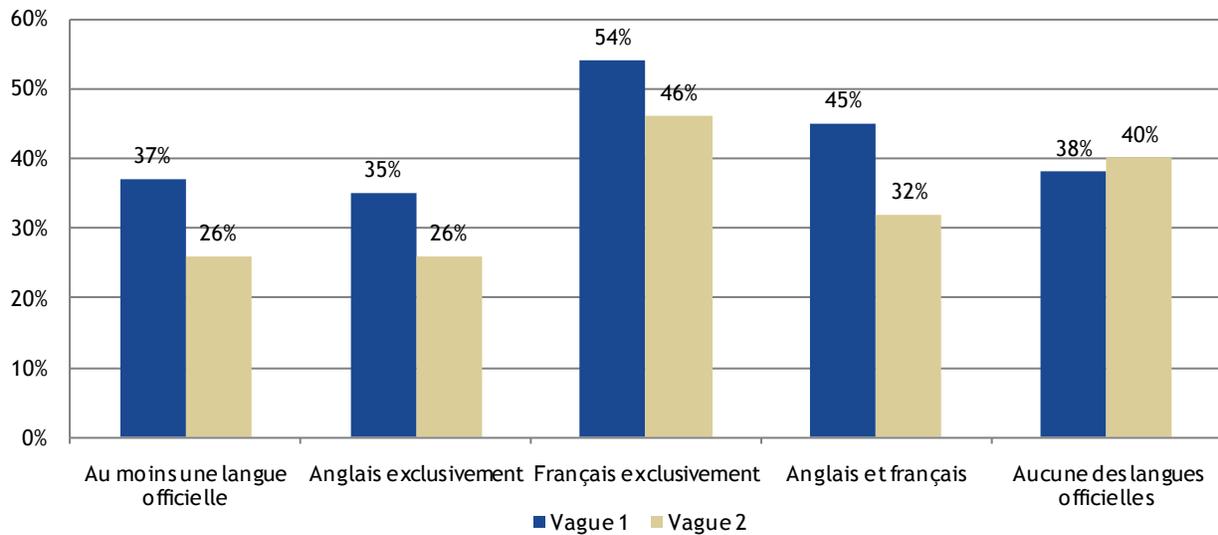
Si l'on compare aux résultats de la première vague, le rôle que les langues officielles ont joué dans l'intégration des immigrants au marché du travail est évident (figure 3). Ainsi, les immigrants qui pouvaient converser dans au moins une des langues officielles ont réalisé des gains plus importants que ceux qui ne le pouvaient pas, ce qui s'est traduit par une progression plus rapide de l'emploi et une réduction comparable du taux de chômage à la période de la deuxième vague. Au moment des entrevues de la deuxième vague, on constate une hausse du taux de chômage chez les immigrants qui ne pouvaient converser dans aucune des deux langues officielles (40 %), par rapport à la situation six mois après leur arrivée (38 %).

Figure 5 : Taux d'emploi, selon la connaissance des langues officielles - comparaison entre la première vague et la deuxième vague



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 1<sup>ère</sup> vague (2001) et 2<sup>e</sup> vague (2003)

Figure 6 : Taux de chômage, selon la connaissance des langues officielles - comparaison entre la première vague et la deuxième vague



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 1<sup>ère</sup> vague (2001) et 2<sup>e</sup> vague (2003)

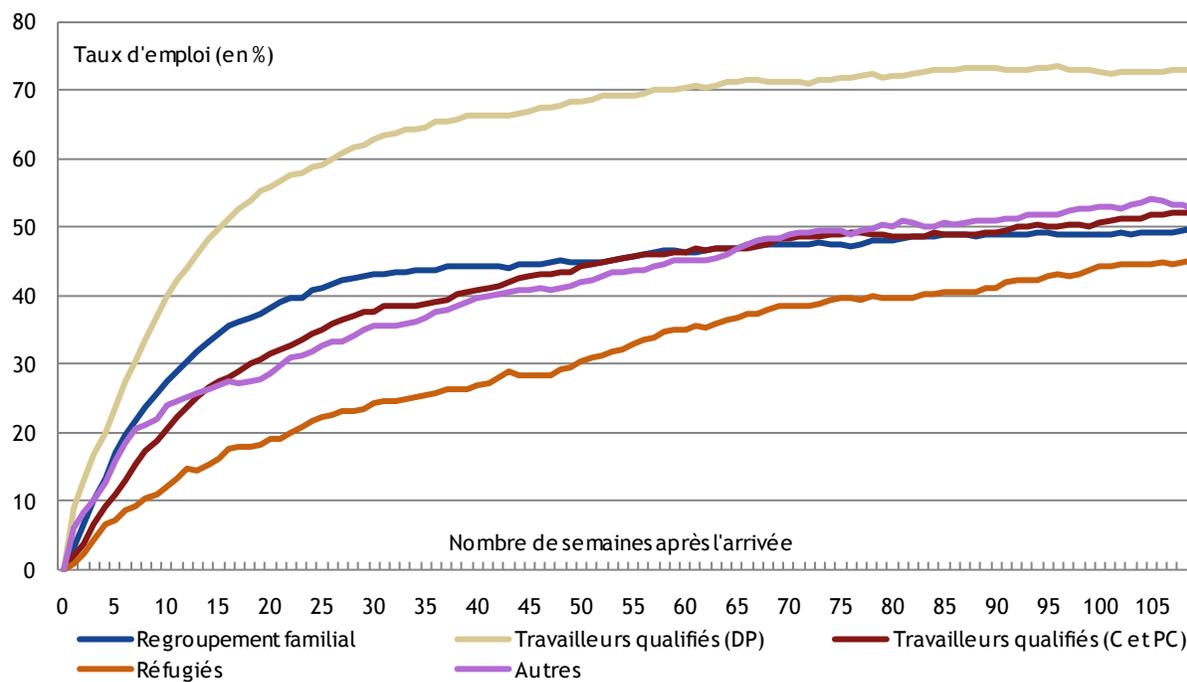
## Les taux d'emploi ont augmenté avec le temps pour toutes les catégories d'immigrants

Malgré diverses difficultés inhérentes au marché du travail, les immigrants de toutes catégories ont vu leur situation d'emploi s'améliorer avec le temps. Les diagrammes ci-dessous (figures 4 et 5) indiquent, sur une base hebdomadaire, les taux d'emploi et de chômage par catégorie d'immigrants.

De nombreux immigrants ont trouvé un emploi pendant la première période d'intégration. Six mois (26 semaines) après l'arrivée, le taux d'emploi de l'ensemble des immigrants de l'ELIC était de 45 % et, un an (52 semaines) après leur arrivée, ce taux était passé à 52 %, pour enfin atteindre 58 % deux ans (104 semaines) après leur arrivée.

Parmi les principales catégories d'immigrants, les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient atteint le taux d'emploi le plus élevé à n'importe quel moment dans le temps sur l'ensemble de leur deux années de séjour au Canada. Cela n'est peut-être pas surprenant si l'on considère que ce groupe d'immigrants est choisi en fonction de ses qualifications professionnelles. Il est intéressant de noter que le taux d'emploi des réfugiés a affiché une certaine convergence avec celui des autres catégories d'immigrants; le taux d'emploi hebdomadaire de ce groupe, bien que toujours comparativement plus faible que celui des autres groupes, a affiché une constante tendance à la hausse. La troisième vague de l'ELIC fournira plus d'information sur ce « rattrapage » observé dans les résultats des réfugiés relativement au marché du travail. Par comparaison, le taux d'emploi des immigrants admis au titre de la catégorie du regroupement familial a peu progressé après les gains initiaux de la période de six mois : le taux d'emploi de cette catégorie d'immigrants avait été surpassé par celui des conjoints et des personnes à charge des travailleurs qualifiés à la deuxième année suivant l'admission.

Figure 7 : Probabilité hebdomadaire d'emploi, par catégorie d'immigrants - deuxième vague

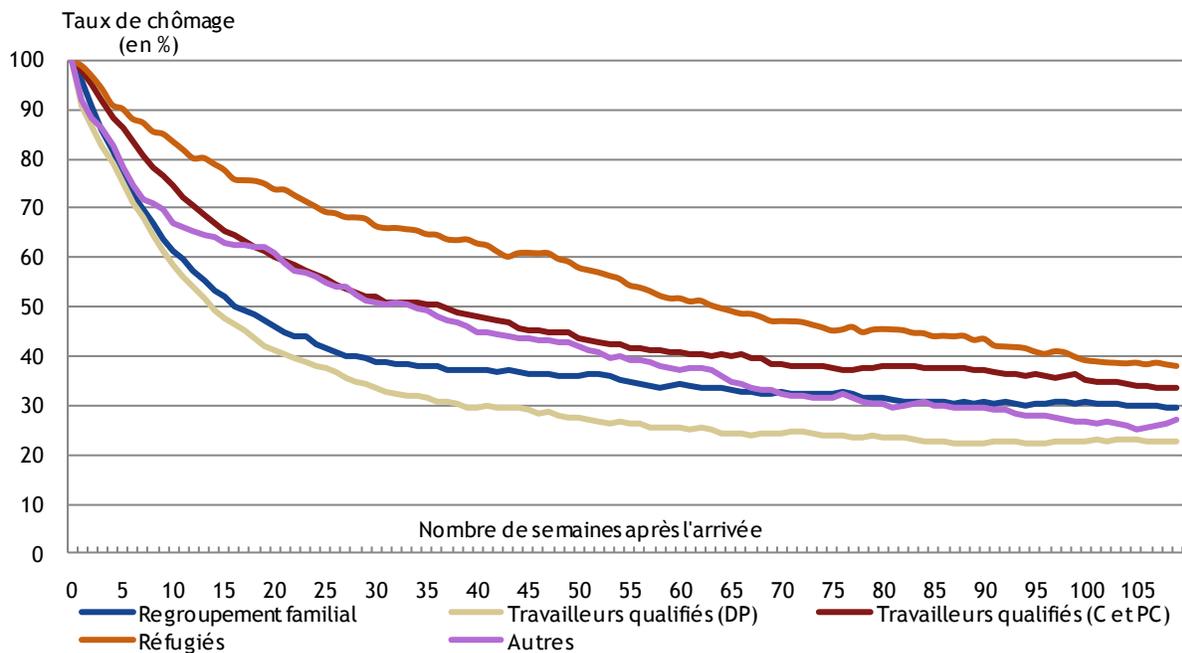


Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Six mois (26 semaines) après l'arrivée, le taux de chômage de tous les immigrants de l'ELIC atteignait 45 %, mais, après un an (52 semaines), il était tombé à 35 %, pour s'établir à 29 % à la fin de la période de deux ans. Le taux de chômage hebdomadaire par catégorie d'immigrants affiche une configuration qui est cohérente avec le taux d'emploi (figure 5). Le taux de chômage des réfugiés a diminué rapidement, ce qu'illustre la courbe plus prononcée de leur taux de chômage hebdomadaire. Le taux de chômage des conjoints et des personnes à charge des travailleurs qualifiés était le deuxième plus élevé de toutes les catégories d'immigrants après la période initiale de deux ans.

Comparativement à la configuration évolutive des taux d'emploi, les taux de chômage des diverses catégories d'immigrants montrent des signes plus marqués de convergence, surtout au cours de la deuxième année de séjour au Canada.

Figure 8 : Probabilité hebdomadaire de chômage, par catégorie d'immigrants - deuxième vague



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

## La moitié des immigrants ayant un emploi n'en avaient qu'un et la majorité travaillaient à plein temps

Des 160 000 immigrants de l'ELIC, 75 % (120 500) avaient occupé au moins un emploi au cours de leurs deux premières années au Canada. De ce nombre, plus de la moitié (51 %) n'avaient occupé qu'un seul emploi au cours de cette même période tandis que 31 % en avaient occupé deux. Les pourcentages d'immigrants titulaires d'un, deux, trois ou quatre emplois étaient relativement similaires d'une catégorie d'immigrants à l'autre. Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient un peu plus tendance à changer d'emploi, ce que semblaient indiquer les pourcentages légèrement plus élevés d'immigrants qui avaient occupé au moins deux emplois au cours des deux premières années au Canada. La proportion de titulaires d'un seul emploi a quant à elle chuté de 75 % après six mois à 51 % après un an.

Le nombre d'emplois détenus depuis l'arrivée au Canada est relativement difficile à interpréter par rapport aux résultats du marché du travail compte tenu du fait que cette caractéristique peut être un indicateur négatif ou positif. Par exemple, l'occupation de nombreux emplois depuis l'arrivée au Canada peut indiquer un mouvement progressif vers l'obtention de meilleures conditions d'emploi. Toutefois, cela peut aussi être une indication de l'instabilité du marché du travail et de l'existence de problèmes d'intégration à la population active. En outre, une recherche plus poussée dans ce domaine apportera une meilleure compréhension de la relation entre le nombre d'emplois occupés et la performance du marché du travail.

Tableau 12 : Nombre d'emplois, par catégorie d'immigrants - deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Ensemble des immigrants</b>	43 131	55 976	40 812	9 811	11 072	160 801
<b>Nombre d'immigrants possédant un emploi ou une autre occupation pendant la période</b>	28 442	49 963	29 228	5 702	7 163	120 499
<b>Nombre d'emplois occupés depuis l'arrivée au Canada</b>						
Un	50%	48%	53%	58%	63%	51%
Deux	32%	33%	28%	29%	27%	31%
Trois	12%	13%	13%	11%	8%	12%
Quatre ou plus	6%	7%	6%	2% <sup>e</sup>	3%	6%

Percentages basés sur le nombre d'immigrants qui ont occupé un emploi depuis leur arrivée.

<sup>e</sup> Utiliser avec précaution.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (200).

Au moment de l'entrevue de la deuxième vague, 93 000 (58 %) de tous les immigrants de l'ELIC exerçaient une forme ou une autre d'emploi rémunéré. Parmi ces emplois, la majorité (79 %) étaient des emplois à plein temps. Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux étaient ceux qui avaient le plus de chance de détenir un emploi à plein temps (88 %), comparativement à ceux des autres catégories d'immigrants, tels les immigrants issus du regroupement familial (79 %) et les conjoints et personnes à charge des travailleurs qualifiés (68 %). La proportion de réfugiés détenant un emploi à plein temps (63 %) était relativement plus faible.

Tableau 13 : Situation d'emploi à plein temps ou à temps partiel, par catégorie d'immigrants - deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants <sup>1</sup>
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Nombre d'immigrants actuellement titulaires d'un emploi<sup>1</sup></b>	21 160	40 397	21 302	4 301	5 809	92 969
Plein temps <sup>2</sup>	79 %	88 %	68 %	63 %	72 %	79 %
Temps partiel <sup>3</sup>	21 %	12 %	31 %	36 %	27 %	20 %

<sup>1</sup> Les immigrants actuellement titulaires d'un emploi comprennent un petit nombre d'immigrants qui n'ont pas indiqué quelle était leur situation courante (plein temps / temps partiel) de travail.

<sup>2</sup> Renvoi à la proportion d'immigrants travaillant 30 heures ou plus par semaine par rapport à l'ensemble des immigrants au moment de l'entrevue de la deuxième vague.

<sup>3</sup> Renvoi à la proportion d'immigrants travaillant moins de 30 heures par semaine par rapport à l'ensemble des immigrants titulaires d'emplois au moment de l'entrevue de la deuxième vague.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (200).

## La répartition par types d'emplois deux ans après l'arrivée au Canada indique un progrès vers l'obtention d'emplois plus spécialisés par rapport aux résultats de la première vague

Deux ans après leur arrivée, pratiquement six immigrants sur dix avaient trouvé du travail. Parmi ce nombre, presque le tiers (3 sur 10) occupaient des emplois dans le secteur de la vente et des services, 15 % dans la transformation, la fabrication et les services publics, 15 % dans les sciences naturelles et appliquées et occupations connexes et 14 % dans les affaires, la finance et l'administration.

Comme les résultats de la première vague le donnaient à penser, un certaine régression des emplois plus spécialisés vers des emplois moins spécialisés tendait encore à s'affirmer deux ans après l'arrivée<sup>9</sup>. Avant leur venue au Canada, une grande proportion d'immigrants avaient occupé des postes relativement plus spécialisés dans des domaines tels que la gestion, les sciences naturelles et appliquées, la santé, les sciences sociales, l'éducation et les services gouvernementaux. Après leur arrivée, un grand nombre d'entre eux se sont retrouvés dans les secteurs de la vente, de la transformation, de la fabrication et des services publics, secteurs dans lesquels les emplois sont peu spécialisés. En fait, parmi les cinq principales professions recensées après l'arrivée, seul le groupe des sciences naturelles et appliquées et emplois connexes est considéré comme un groupe professionnel hautement spécialisé.

---

<sup>9</sup> Tous les groupes professionnels peuvent être classés suivant le niveau de compétences en prenant en compte les besoins en matière d'études et de formation. Les professions peu spécialisées exigent généralement des études de niveau secondaire ou une formation axée sur l'emploi. Les professions hautement spécialisées exigent généralement des études collégiales ou universitaires et/ou un stage lié à l'emploi.

Tableau 14 : Répartition des immigrants dans les groupes professionnels avant et après leur arrivée - première et deuxième vagues<sup>10</sup>

	Avant l'arrivée <sup>1</sup>	6 mois après l'arrivée (vague 1) <sup>2</sup>	2 ans après l'arrivée (vague 2) <sup>1</sup>
Nombre total d'immigrants ayant un emploi au moment de l'entrevue (vagues 1 et 2)	92 969	72 141	92 969
Emplois dans la gestion	10 %	4 %	6 %
Emplois dans les affaires, la finance et l'administration	12 %	13 %	14 %
Emplois dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et emplois connexes	23 %	14 %	15 %
Emplois dans la santé	5 %	3 %	4 %
Emplois dans les sciences sociales, l'éducation, les services gouvernementaux et le secteur religieux	10 %	5 %	6 %
Emplois dans les arts, la culture, les loisirs et les sports	2 %	1 %	2 %
Emplois dans la vente et les services	9 %	30 %	27 %
Emplois dans les métiers, les transports, la conduite d'équipements et emplois connexes	6 %	7 %	9 %
Emplois propres au secteur de l'industrie primaire	2 %	2 %	2 %
Emplois propres aux secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics	4 %	20 %	15 %
Emplois non désignés	16 %	1 %	0 <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Basé sur l'échantillonnage d'entrevue de la deuxième vague

<sup>2</sup> Basé sur l'échantillonnage d'entrevue de la première vague

Nota : Les emplois qu'occupent les immigrants sont classés suivant le premier niveau des groupes professionnels de la Classification nationale des professions

0<sup>3</sup> : valeur arrondie à zéro

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 1<sup>ère</sup> vague (2001) et 2<sup>e</sup> vague (2003)

Cette tendance est encore plus manifeste lorsque l'on examine le deuxième niveau (c.-à-d. plus détaillé) des groupes professionnels de la Classification nationale des professions (CNP)<sup>11</sup>. Le tableau 15 présente les professions les plus courantes au moment de l'entrevue de la deuxième vague à l'aide des codes à deux chiffres de la CNP.

Comme l'illustre le tableau 15, les femmes immigrantes avaient plus de chances d'occuper des emplois du secteur de la vente et des services (12 % dans chacun des domaines) tandis que leurs contreparties masculines étaient plus susceptibles de travailler dans le domaine des sciences naturelles et appliquées.

<sup>10</sup> La taille de l'échantillon de la première et de la deuxième vague variait : dans le cadre de la première vague de l'ELIC, 12 040 immigrants ont été interrogés; à la deuxième vague, 9 322 des immigrants de la première vague ont été interrogés de nouveau.

<sup>11</sup> Analyse des types d'emplois occupés au moment de l'entrevue tels que décrits dans les principaux groupes de professions de la Classification nationale des professions (CNP) – c.-à-d. le code à deux chiffres.

Tableau 15 : Professions les plus courantes, selon le sexe - deuxième vague

	Sexes		Tous les immigrants
	Homme	Femme	
Nombre d'immigrants ayant un emploi	54 306	38 663	92 969
<b>Principales professions exercées</b>			
Emplois dans le domaine des sciences naturelles et appliquées	14%	6%	10%
Emplois dans la vente et les services (n.c.a.)	8%	12%	9%
Emplois de bureau	6%	12%	9%
Opérateurs de machines industrielles	8%	6%	7%
Techniciens - Sciences naturelles et appliquées	6%	2%	5%
Enseignants et professeurs	4%	5%	4%
Main-d'oeuvre - Transformation, fabrication et services publics	4%	4%	4%

Les pourcentages sont basés sur le nombre d'immigrants qui détenaient un emploi au moment de l'entrevue de la deuxième vague.

Nota : Les professions des immigrants sont classées suivant le code à deux chiffres des groupes professionnels de la Classification nationale des professions

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

L'analyse des données relatives aux emplois révèle une certaine progression dans l'accès à des emplois plus spécialisés avec le temps (par rapport aux résultats de l'entrevue de la première vague). Par exemple, six mois après l'arrivée, 4 % des immigrants détenaient un emploi dans le secteur de la gestion alors que, après deux ans, ils étaient 6 % à travailler dans ce secteur. La même chose avait été notée pour d'autres professions hautement spécialisées, soit dans le domaine des sciences sociales, de l'éducation, des services gouvernementaux, de la santé, des affaires et de l'administration (voir le tableau 14).

Tableau 16: Professions les plus courantes au moment de l'entrevue - première et deuxième vagues<sup>12</sup>

	Vague 1		Vague 2
	Pourcentage	Rang	
Nombre d'immigrants ayant un emploi au moment de l'entrevue	72 141		92 969
<b>Occupations principales</b>			
Emplois dans le domaine des sciences naturelles et appliquées	11 %	2	10 %
Emplois dans la vente et les services (n.c.a.)	13 %	1	9 %
Emplois de bureau	11 %	3	9 %
Opérateurs de machines industrielles	8 %	4	7 %
Techniciens - Sciences naturelles et appliquées	-	-	5 %
Enseignants et professeurs	-	-	4 %
Main-d'oeuvre - Transformation, fabrication et services publics	5 %	5	4 %

Les pourcentages sont basés sur le nombre d'immigrants qui détenaient un emploi au moment de l'entrevue - première et deuxième vagues.

Nota : Les groupes professionnels de ce tableau correspondent aux groupes désignés par des codes à deux chiffres de la Classification nationale des professions.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 1<sup>ère</sup> vague (2001) et 2<sup>e</sup> vague (2003)

<sup>12</sup> La taille de l'échantillon lors des deux vagues est différente : lors de la première vague de l'ELIC, 12 040 immigrants ont été interviewés tandis que, lors de la deuxième vague, 9, 22 de ces immigrants ont été interviewés de nouveau.

De même, comme le montre le tableau 16, les emplois dans le domaine des sciences naturelles et appliquées sont devenus les emplois les plus courants après deux ans alors que, six mois après l'arrivée, c'était le secteur de la vente et des services qui employait le plus d'immigrants. Les emplois techniques liés au domaine des sciences naturelles et appliquées ont fait leur entrée parmi les cinq groupes d'emplois les plus courants après deux ans, tandis que ceux des secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics n'en font plus partie. L'entrevue de la deuxième vague donne à penser qu'il s'est produit un modeste progrès sur le marché du travail et que ce progrès s'est concrétisé sous la forme d'un certain déplacement vers des professions plus spécialisées.

La troisième vague de l'ELIC fournira plus de renseignements sur les progrès en matière d'emploi de la population d'immigrants retenue pour l'enquête.

## Plus de travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux occupaient l'emploi envisagé que dix-huit mois auparavant

Les résultats de la deuxième vague montrent que 94 % (52 800 sur 56 000) travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux ont intégré le marché du travail; 72 % ont trouvé du travail après deux ans. Ces résultats marquent un certain progrès par rapport à ceux de la première vague qui indiquaient que 60 % de ce groupe d'immigrants avaient trouvé du travail après six mois.

Parmi les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux qui possédaient un emploi au moment de l'entrevue de la deuxième vague<sup>13</sup>, 36 % occupaient l'emploi envisagé. Par comparaison, 33 % des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux exerçaient la profession envisagée six mois après leur arrivée. Les résultats de la deuxième vague dénotent par conséquent un modeste gain de la part des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux quant à l'occupation du type d'emploi envisagé.

Tableau 17 : Situation dans la population active des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux, par type d'emploi envisagé - deuxième vague

	Professions libérales en sciences naturelles et appliquées	Professions libérales dans les affaires et la finance	Emplois de techniciens en sciences naturelles et appliquées	Enseignants et professeurs	Emplois de bureau	Toutes les professions envisagées <sup>1</sup>
<b>Nombre de travailleurs qualifiés (DP)<sup>1</sup></b>	21 427	3 403	2 396	2 355	1 879	44 643
Détenant un emploi ou ne faisant pas partie de la population active	32 %	30 %	24 %	21 %	27 %	28 %
Détenant un emploi	68 %	70 %	76 %	79 %	73 %	72 %
<b>Nombre de travailleurs qualifiés (DP) détenant un emploi<sup>1</sup></b>	14 622	2 370	1 819	1 852	1 366	32 363
Détenant un emploi autre que l'emploi envisagé	61 %	63 %	77 %	43 %	75 %	64 %
Détenant l'emploi envisagé	39 %	37 %	23 %	57 %	25 %	36 %

<sup>1</sup> Exclut les travailleurs qualifiés (DP) pour lesquels l'emploi envisagé n'a pas été inscrit ou ne correspondait à aucun des codes.

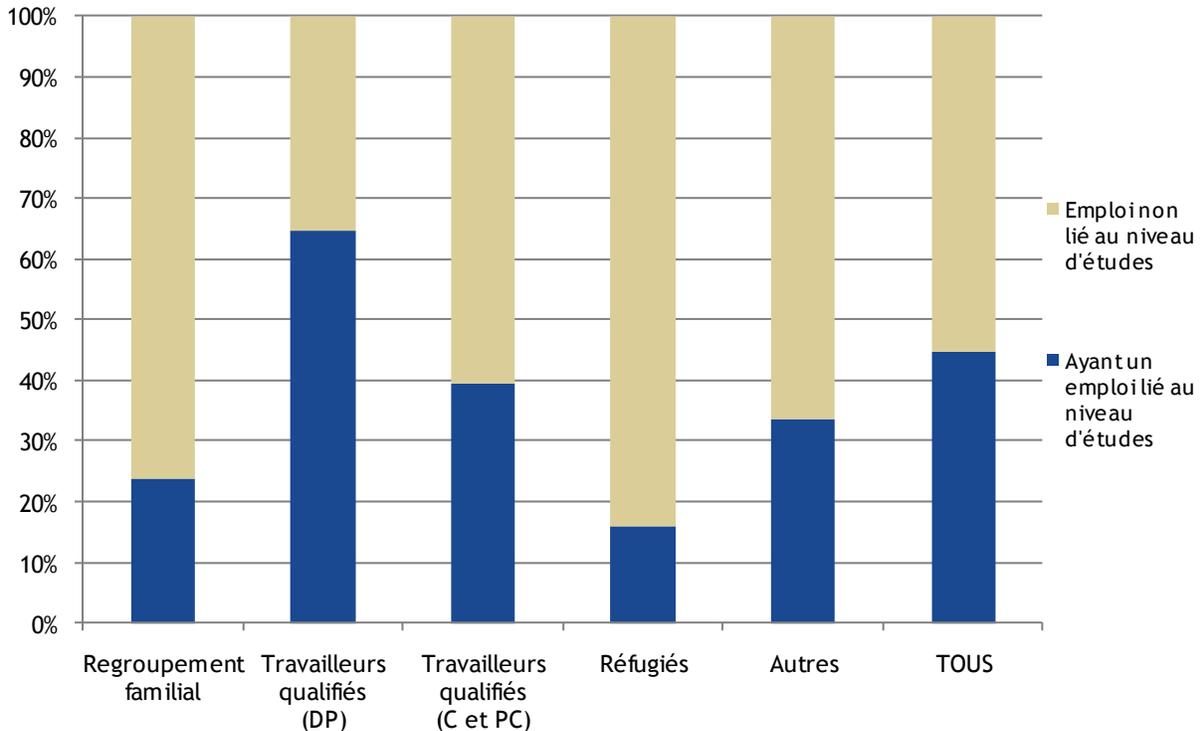
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Les cinq principales professions envisagées par les immigrants, à l'exception des emplois de bureau, sont toutes des professions hautement spécialisées exigeant au moins des études de niveau collégial ou universitaire. La proportion relativement faible d'immigrants occupant un emploi dans le domaine envisagé indique que les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient peut-être des difficultés à décrocher un emploi dans le secteur envisagé.

<sup>13</sup> À l'exception des travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux qui n'ont pas indiqué la profession qu'ils envisageaient ou dont la profession envisagée ne correspondait à aucun des codes.

Parmi les 118 100 immigrants qui ont occupé un emploi depuis la dernière entrevue, les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux sont ceux qui avaient le plus de chance de trouver un emploi lié à leurs études (65 %) que les immigrants des autres groupes. Comme le montre le diagramme ci-dessous, les réfugiés sont ceux qui avaient le moins de chances de trouver un travail en lien avec leurs études. Toutefois, un grand nombre (27 % ou 2 700) de réfugiés s'étaient inscrits à des programmes d'études. La troisième vague mettra davantage en lumière ces aspects, soit les études et les résultats liés au marché du travail.

Figure 9 : Possédaient un emploi lié à leurs études, par catégorie d'immigrants - deuxième vague



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

## La majorité des immigrants actifs étaient satisfaits de leur emploi

Malgré les difficultés rencontrées, la proportion d'immigrants ayant déclaré qu'ils étaient très satisfaits ou satisfaits de leur emploi est passée de 75 %, six mois après l'arrivée, à 84 %, après deux ans.

Bien que les individus de toutes les principales catégories d'immigrants aient déclaré un haut niveau de satisfaction (très satisfaits ou satisfaits) à l'égard de leur emploi, c'est chez les immigrants admis au titre du regroupement familial que ce niveau de satisfaction était le plus élevé (88 %), suivis de près par les réfugiés (84 %) et les travailleurs qualifiés (83 %, tant pour les demandeurs principaux que pour les conjoints et personnes à charge). Les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux constituaient la plus forte proportion (25 %) d'individus satisfaits de leur emploi.

Tableau 18 : Satisfaction à l'égard de l'emploi, par catégorie d'immigrants - deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
	5 161	10 052	4 301	666	1 497	21 677
Très satisfaits	24 %	25 %	20 %	15 %	26 %	23 %
	13 475	23 517	13 294	2 944	3 617	56 846
Satisfaits	64 %	58 %	62 %	68 %	62 %	61 %
	2 161	5 486	3 325	547	509	12 028
Insatisfaits	10 %	14 %	16 %	13 %	9 %	13 %
	310	1 214	361	143 <sup>E</sup>	F	2 195
Très insatisfaits	1 %	3 %	2 %	3 % <sup>E</sup>	F	2 %
<b>Tous les immigrants ayant un emploi</b>	<b>21 160</b>	<b>40 397</b>	<b>21 302</b>	<b>4 301</b>	<b>5 809</b>	<b>92 969</b>

<sup>T</sup> La colonne Tous les immigrants comprend un petit nombre d'immigrants qui n'ont pas répondu à la question.

<sup>E</sup> Utiliser avec précaution.

F: Non suffisamment fiable pour être diffusé.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Les immigrants exerçant un emploi lié à leurs études semblaient plus satisfaits que ceux qui travaillaient dans un autre secteur. Environ neuf immigrants sur dix travaillant dans un domaine lié à leurs études se sentaient très satisfaits ou satisfaits de leur emploi, tandis que 79 % des immigrants qui travaillaient dans des secteurs non liés à leurs études disaient éprouver la même satisfaction à l'égard de leur travail.

## Les motifs de cessation d'emploi varient

Bien qu'ils ne se trouvaient au Canada que depuis deux ans, les immigrants de l'ELIC étaient déjà passés d'un emploi à un autre sur le marché du travail. Au cours des dix huit mois qui se sont écoulés entre la première vague et la deuxième, quelque 79 300 abandons d'emplois ont été enregistrés. La majorité des cessations d'emploi (62 %) originaient de décisions prises par les immigrants eux-mêmes, tandis que 37 % découlaient de décisions d'employeurs fondées sur des motifs tels que mises à pied, ralentissements dans les affaires, emplois temporaires ou emplois saisonniers.

Tableau 19: Motif de départ, par catégorie d'immigrants - deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants <sup>1</sup>
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Nombre de cessations d'emploi</b>	20 144	32 389	19 752	3 642	3 335	79 261
A quitté son emploi	62%	59%	67%	62%	70%	62%
L'emploi a pris fin	36%	40%	32%	37%	29%	37%

<sup>1</sup> Comprend un petit nombre d'immigrants dont le motif de cessation d'emploi n'est pas indiqué.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Les motifs de cessation d'emploi différaient d'un groupe d'immigrants à un autre. Les conjoints et les personnes à charge des travailleurs qualifiés étaient les plus enclins (67 %) à quitter eux-mêmes leur emploi tandis que les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux avaient davantage tendance à perdre leur emploi pour cause de décision de l'employeur (40 %). Ce résultat chez les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux contraste avec les résultats de la première vague, qui campaient les immigrants issus du regroupement familial et les réfugiés comme les types d'immigrants les plus susceptibles de se retrouver sans emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Tableau 20 : Trois principaux motifs de cessation involontaire d'emploi, par catégorie d'immigrants - deuxième vague

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants <sup>1</sup>
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Nombre de départs involontaires<sup>1</sup></b>	7 281	13 029	6 410	1 337	972	29 028
Mise à pied / chômage technique	40 %	40 %	40 %	55 %	41 %	41 %
Emploi temporaire / fin de contrat	20 %	40 %	30 %	20 %	29 %	31 %
Travail saisonnier	20 %	5 %	10 %	10 % <sup>E</sup>	F	10 %

<sup>1</sup> Comprend un petit nombre d'immigrants dont le motif de cessation d'emploi n'est pas indiqué.

<sup>E</sup> Utiliser avec précaution.

F: Pas suffisamment fiable pour être diffusé.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Pour tous les immigrants, le motif de départ involontaire le plus courant était la mise à pied ou le ralentissement des affaires. Toutefois, les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs

principaux étaient en plus grand nombre à déclarer une perte d'emploi due à la nature temporaire de leur travail (p. ex. travail à contrat). Bien que les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux trouvaient plus facilement du travail que les autres catégories d'immigrants, il semble qu'une plus grande proportion d'entre eux acceptaient du travail de type temporaire ou à contrat. Ce type d'emplois pourrait être une indication que les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux essaient de cumuler des emplois dans le nouveau marché du travail.

Parmi les motifs de départ volontaire, le fait d'avoir trouvé un nouvel emploi arrivait au premier rang (41 %), suivi par l'entrée à l'école (18 %) et l'insatisfaction à l'égard de l'emploi (17 %). La plus forte proportion d'immigrants invoquant l'obtention d'un autre emploi comme motif de départ volontaire se trouvait chez les travailleurs qualifiés admis à titre de demandeurs principaux (52 %). Les réfugiés avaient quant à eux plutôt tendance à quitter un emploi pour entrer à l'école (27%), ce qui est cohérent avec le fait que ces immigrants sont ceux qui, après leur arrivée, étaient les plus enclins à s'inscrire dans les programmes d'études ou de formation.

**Tableau 21 : Trois principaux motifs de cessation volontaire d'emploi, par catégorie d'immigrants - deuxième vague**

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants <sup>1</sup>
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Réfugiés	Autres	
<b>Nombre de départs volontaires<sup>1</sup></b>	12 500	19 038	13 228	2 271	2 340	49 377
A trouvé un nouvel emploi	35%	52%	33%	30%	37%	41%
Entre à l'école	10%	19%	22%	27%	23%	18%
Insatisfait de son emploi	20%	15%	17%	19%	18%	17%

<sup>1</sup> Comprend un petit nombre d'immigrants dont le motif de cessation d'emploi n'est pas indiqué.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - 2<sup>e</sup> vague (2003)

Les motifs de départ volontaire diffèrent légèrement selon les sexes. Outre les motifs invoqués par leurs contreparties masculines (a trouvé un nouvel emploi, entre à l'école, est insatisfait de son emploi, etc.) un grand nombre d'immigrantes ont quitté leur emploi pour s'occuper de leurs enfants.

## Conclusion

Comparativement à la situation après six mois de séjour au Canada, un nombre beaucoup plus important d'immigrants avaient trouvé un emploi et le nombre d'emplois dans les secteurs d'emploi envisagés avait quelque peu augmenté après deux ans. Malgré des gains importants sur le marché du travail canadien, les immigrants continuaient de se heurter à des obstacles dans la recherche d'emploi. Le taux de chômage de 29 % après deux ans au Canada, même s'il était beaucoup moins élevé qu'après six mois (37 %), était de beaucoup supérieur à la moyenne canadienne de 7,6 % enregistrée en 2003<sup>14</sup>. Parmi les immigrants ayant trouvé du travail, la répartition dans les diverses catégories de professions continuait de correspondre à une configuration caractérisée par l'occupation d'emplois moins spécialisés que ceux qu'ils occupaient avant leur venue au Canada.

Les deux premières années au Canada ont permis aux immigrants de l'ELIC d'accomplir l'étape transitoire de leur intégration au marché du travail. Au cours des mois qui ont passé, un plus grand nombre d'immigrants ont progressé vers l'obtention d'une profession envisagée ou vers une profession plus spécialisée.

La troisième vague de l'ELIC devrait, grâce à l'information qui sera obtenue, permettre de pousser plus loin la recherche sur les déterminants des résultats qu'obtiennent les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Une analyse approfondie de toutes les vagues de l'ELIC aidera à expliquer la complexité du processus d'intégration des immigrants du Canada, surtout ceux qui sont arrivés au pays après 2000.

---

<sup>14</sup> Statistique Canada, *Observateur économique canadien*, février 2004.